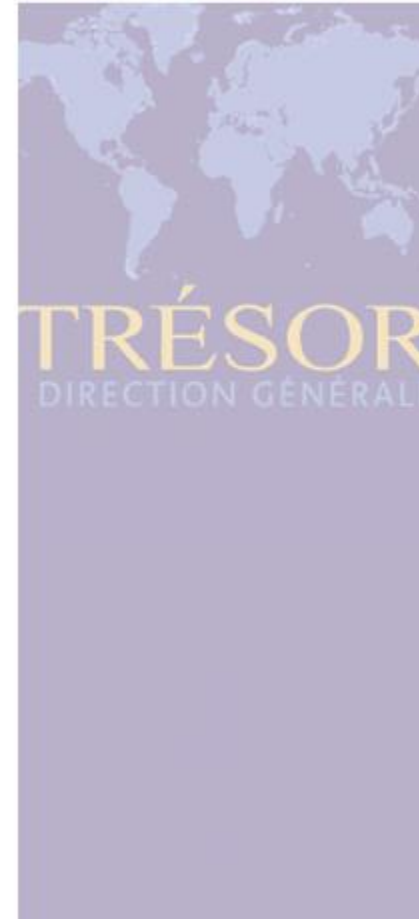
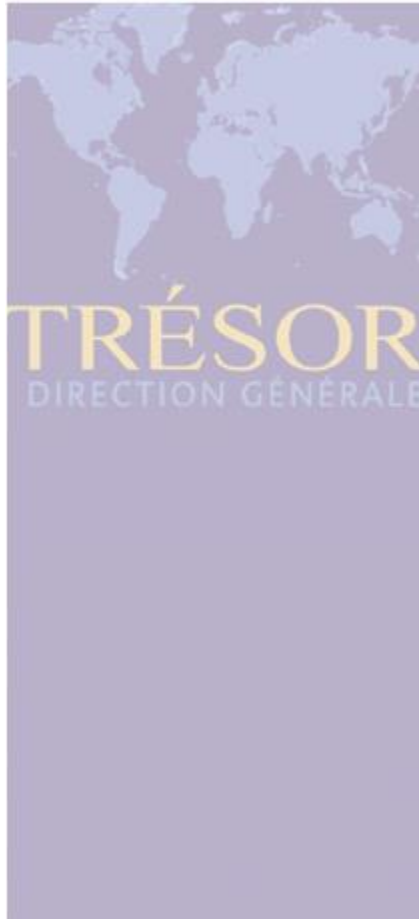




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE



Plan de la présentation

1. Qu'est-ce qu'un service ?
2. Genèse de la négociation : de l'OMC au TiSA
3. Le TiSA en chiffres, en dates et en images
4. Principaux objectifs pour la France et l'UE
5. La méthode de négociation du TiSA
6. Principaux résultats de la 17^{ème} session de négociation
7. Le TiSA et les services publics : une triple protection
8. Le TiSA et le numérique : prudence et potentialités
9. Perspectives : du TiSA à l'OMC ?
10. Liens utiles
11. Discussion

1. Qu'est-ce qu'un service (1/3) ?

a. Définition

« le commerce des services est défini comme étant la fourniture d'un service :

- a) en provenance du territoire d'un Membre et à destination du territoire de tout autre Membre ; (mode 1)*
- b) sur le territoire d'un Membre à l'intention d'un consommateur de services de tout autre Membre ; (mode 2)*
- c) par un fournisseur de services d'un Membre, grâce à une présence commerciale sur le territoire de tout autre Membre ; (mode 3)*
- d) par un fournisseur de services d'un Membre, grâce à la présence de personnes physiques d'un Membre sur le territoire de tout autre Membre. » (mode 4)*

(AGCS, article 1^{er}, paragraphe 2)

« les "services" comprennent tous les services de tous les secteurs à l'exception des services fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental »

(AGCS, article 1^{er}, paragraphe 3)

1. Qu'est-ce qu'un service (2/3) ?

b. Les 4 modes de fourniture de services

- ❑ **Mode 1 : Fourniture transfrontière(s)**
 - ❑ Un utilisateur situé dans un pays A bénéficie d'un service fourni à partir d'un pays B, à travers une infrastructure de télécommunications (exemples : vente par internet, formation à distance, télé médecine).
- ❑ **Mode 2 : Consommation à l'étranger**
 - ❑ Un ressortissant d'un pays A se rend dans un pays B pour bénéficier d'un service (exemples : touriste, étudiant Erasmus, patient).
- ❑ **Mode 3 : Présence commerciale à l'étranger**
 - ❑ Le service est fourni dans un pays A par une filiale, une succursale ou un bureau de représentation d'une société dont le siège est situé dans un pays B (exemples : banque, groupe hôtelier).
- ❑ **Mode 4 : Mouvement de personnes physiques**
 - ❑ Un ressortissant d'un pays B fournit un service dans un pays A à titre temporaire, en tant que professionnel indépendant ou salarié (exemples : avocat, artisan, ouvrier).

1. Qu'est-ce qu'un service (3/3) ?

c. Les différents secteurs de services

- ❑ Services fournis aux entreprises et services professionnels (*comptables, auditeurs, architectes, ingénieurs, professionnels du droit, professionnels de la santé*)
- ❑ Services de communication (*postes, télécommunications*)
- ❑ Services de construction et d'ingénierie
- ❑ Services de distribution (*vente en gros, vente au détail, franchisés*)
- ❑ Services d'éducation (*enseignement primaire, secondaire, supérieur, formation permanente*)
- ❑ Services liés à l'environnement (*assainissement, gestion des déchets*)
- ❑ Services financiers (*banques, assurances, mutuelles*)
- ❑ Services de santé et services sociaux (*hôpitaux et cliniques, sécurité sociale*)
- ❑ Services de tourisme et de voyages (*hôtellerie, restauration, agences de voyages et tour operators, guides touristiques*)
- ❑ Services récréatifs, culturels et sportifs (*librairies, bibliothèques, archives, agences de presse, musées, théâtres, concerts, discothèques, plages...*)
- ❑ Services de transport (*routier, ferroviaire, maritime et fluvial, aérien*)
- ❑ Services liés à l'énergie (*production et distribution d'électricité et de gaz, stations services*)
- ❑ Autres services (*coiffeurs, teinturiers, manucure, spa...*)

2. Genèse de la négociation : de l'OMC au TiSA

- **Le point de départ : les difficultés du cycle de Doha**
- **La préfiguration du TiSA : la « plurilatérale services »**
- **Mars 2013 : 1^{ère} session de négociation**

3. Le TiSA en chiffres, en dates et en images (1/2)

➤ **23 participants, 70 % du commerce mondial des services**

Australie, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Costa-Rica, Etats-Unis, Hong-Kong, Israël, Islande, Japon, Liechtenstein, Maurice, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pérou, Suisse, Taïwan, Turquie, UE

➤ **1 accord, 20 textes**

- ❑ *Un texte de base (« core text »)*
- ❑ *Des « annexes » sectorielles*
- ❑ *Des « annexes » transversales*

➤ **3 ans de discussions, 17 sessions de négociations**

- ❑ *Dernière session de négociation : du 10 au 15 avril 2016*
- ❑ *Prochaine session de négociation : du 26 mai au 3 juin 2016*

3. Le TiSA en chiffres, en dates et en images (2/2)



4. Principaux objectifs pour la France et l'UE

- **Promouvoir nos « intérêts offensifs »**
 - ❑ *Améliorer l'accès au marché des services financiers*
 - ❑ *Améliorer l'accès au marché des transports*
 - ❑ *Améliorer l'accès au marché des services postaux*

- **Préserver nos « intérêts défensifs »**
 - ❑ *Protéger les services publics*
 - ❑ *Exclure le secteur audiovisuel*
 - ❑ *Préserver le droit des Etats à réguler*

5. La méthode de négociation du TiSA

- **Le travail sur les offres**
 - ❑ *Les « offres initiales »*
 - ❑ *Les « offres révisées »*

- **Le travail sur les textes**
 - ❑ *Le « périmétrage » (« scope »)*
 - ❑ *La « consolidation »*

- **Le travail sur les listes**
 - ❑ *La « liste positive »*
 - ❑ *La « liste négative »*

6. Principaux résultats de la 17^{ème} session de négociation

➤ Un travail de « stabilisation » de plusieurs annexes

- Services financiers*
- Télécommunications*
- Commerce électronique (« e-commerce »)*
- Mode 4*

➤ Des annexes en retrait

- Transport aérien*
- Transport maritime*
- Transport routier*
- Mobilité des patients*

7. Le TiSA et les services publics : une triple protection

1) Les questions exclues

- ❑ *Le statut des opérateurs exerçant une mission de service public*
- ❑ *L'incitation à la privatisation ou à la nationalisation*

2) Une réserve horizontale pour l'UE

3) Un ensemble de réserves sectorielles nationales

- ❑ *Pour la France : l'éducation, les services sociaux, le service de l'emploi*

8. Le TiSA et le numérique : prudence et potentialités

➤ Prudence

- ❑ *L'articulation avec le marché unique numérique*
- ❑ *La question des données personnelles*
- ❑ *L'exclusion des contenus audiovisuels*

➤ Potentialités

- ❑ *Des opportunités pour les PME (les barrières à l'« e-export »)*
- ❑ *Rétablir des conditions de concurrence équitable (« level playing field »)*
- ❑ *Améliorer la protection des consommateurs*

9. Perspectives : du TiSA à l'OMC ?

➤ **Quel calendrier ?**

➤ **Un accord multilatéral ?**

10. Liens utiles

➤ Le mandat donné à la Commission européenne

- ◆ <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6891-2013-ADD-1-DCL-1/fr/pdf>

➤ Les comptes rendus de sessions de négociation

- ◆ <http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/tisa/>

➤ Les textes de négociation et l'offre initiale de l'UE

- ◆ <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1133>

➤ La méthode de la liste négative

- ◆ http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2016/april/tradoc_154427.pdf

➤ Le rapport du Parlement européen

- ◆ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-%2f%2fEP%2f%2fTEXT%2bTA%2bP8-TA-2016-0041%2b0%2bDOC%2bXML%2bV0%2f%2fFR&language=FR>

La parole est à vous !